

PIRATAGE DE DONNÉES À LA DGFIP : LES MOYENS NE SONT PAS À LA HAUTEUR DES ENJEUX !

Le 12 août 2026, un hacker a revendiqué une intrusion dans le système informatique de la DGFIP, commise fin juin après une usurpation d'identité, avec un vol considérable de données. Le 13 août, la DGFIP nous a informés avoir détecté et bloqué l'intrusion dès fin juin. En revanche, elle n'avait pas détecté le vol et ce sont les révélations du hacker qui l'ont alertée. Elle a finalement confirmé les faits le 13 août via un communiqué de presse. Alors que les usagers des services publics et de la DGFIP sont en droit de voir la protection de leurs données garantie, ce sont plusieurs centaines de milliers d'entre eux qui voient aujourd'hui toutes leurs données personnelles vendues au plus offrant.

La vive inquiétude des contribuables est légitime, tout comme la colère des agent-es des finances publiques et de leurs représentant-es qui ont appris la « fuite » par la presse.

Le risque zéro n'existe pas en matière de sécurité informatique, la plupart des attaques sont déjouées grâce à la vigilance des services informatiques de la DGFIP et de ses agent-es ; l'administration fiscale n'est pas non plus la plus mal lotie en matière d'investissement informatique au regard de la sensibilité des données. Rappelons en effet que le nombre d'attaques contre les systèmes de la DGFIP est passé de 2 579 en 2023 à 6 972 en 2025.

Pour autant **les choix politiques et budgétaires de ces dernières années ont joué un rôle déterminant et ont accentué la probabilité d'attaques des systèmes informatiques de la DGFIP :**

- Suppressions massives d'emplois à la DGFIP : depuis 2008, nos services ont subi plus de 34 000 suppressions d'emplois, soit plus de 28 % de ses effectifs.
- Rémunérations en berne aboutissant à des pertes de pouvoir d'achat de près de 15 %, rendant les emplois à la DGFIP de moins en moins attractifs, notamment dans la filière informatique.
- Moyens de fonctionnement en baisse constante.

Dans le schéma directeur du numérique de 2026, si l'investissement dans le numérique est réaffirmé, la philosophie déployée reste la même, à savoir investir pour l'efficacité et l'efficacé ; CQFD : supprimer encore plus d'emplois. L'investissement numérique se focalise sur la prétendue efficacité de l'IA : l'IA est devenue une ambition déclarée, l'unique stratégie opérationnelle, la seule priorité ! La réduction de la « dette technique » reste perfectible malgré des budgets spécifiques : le taux de conformité à la cible technologique de la DGFIP reste à 52,2 % fin 2025.

La gouvernance actuelle de l'informatique à la DGFIP est, comme dans le reste de la fonction publique, entièrement à revoir. L'obsession pour la « rentabilité », pour l'IA et pour l'externalisation fragilise la sécurité des données de l'état et des citoyens. Cette perte de contrôle des grands projets informatiques accroît l'impuissance des pouvoirs publics face aux intérêts privés.

À budget constant ou en baisse, les investissements en cybersécurité ne sont pas à la hauteur des enjeux !

Pour la CGT Finances Publiques il est urgent de réinvestir massivement dans la fonction publique, en matière d'emplois, de rémunérations et de moyens. L'État doit jouer son rôle et être exemplaire pour garantir la sécurité des données personnelles et numériques de la population.